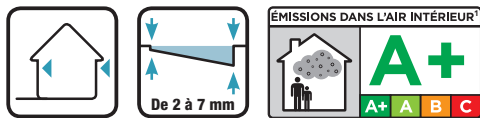


CERMILISS 27

RAGRÉAGE MURAL - ÉPAISSEUR 2 À 7 MM



 Gris Alu



DESCRIPTION

Ragréage pour murs intérieurs ou extérieurs. Permet le ragréage et le surfacage fin des bétons.

AVANTAGES

- Gâchage facile : manuel ou au malaxeur.
- Produit fin.
- Peut rester non recouvert.

DOMAINE D'EMPLOI

- Ragréage et surfacage fin des bétons courants.

SUPPORTS

- Murs intérieurs et extérieurs

REVÊTEMENTS ASSOCIÉS et délais de recouvrement⁽¹⁾

- Céramique (nous consulter), textile, plastique épais, peinture : 48h.

Le respect de ces délais ne dispense pas des vérifications du DTU/ CPT pour le revêtement à poser.

MISE EN ŒUVRE

Note : Ce qui suit est une description typique de l'application. Dans le cas d'autres paramètres du chantier, contacter notre service technique.



OUTILLAGE NÉCESSAIRE

Seau-doseur, auge de malaxage + malaxeur avec variateur (à vitesse lente), auge de maçon + truelle, plâtroir inox, taloche, éponge, ...

PRÉPARATION DU SUPPORT

Support sains, propre, cohésif, dépoussiéré, exempt d'huile de décoffrage ou de matériaux faiblement adhérents.

Humidifier le support qui doit être mat-humide sans ressuer l'humidité.

Respecter les fiches techniques des différents produits de préparation des supports.

PRÉPARATION DU PRODUIT

Mélanger 25kg de poudre avec 4.5L d'eau jusqu'à l'obtention d'une pâte de consistance fluide, homogène et sans grumeaux à l'aide d'un malaxeur électrique à vitesse lente. De petites quantités peuvent être gâchées à la truelle en respectant le taux de gâchage.

Laisser reposer 5 min environ avant l'application.

APPLICATION

Etaler le produit à l'aide d'une taloche ou de tout autre système propre à chacun.

Serrer le produit après l'application.

Pour parfaire la finition, utiliser une taloche ou une éponge essorée.

ÉPAISSEURS APPLICABLES

2 à 7 mm couramment.

NB: Après séchage de légers écarts de couleur visibles ne peuvent pas être exclus.

Les coloris GRIS CLAIR et GRIS ALU sont fournis à titre indicatif. Des différences de teinte peuvent être constatées en fonction du taux de gâchage utilisé, de la méthode d'application, du type de finition et des conditions de séchage. Ces variations ne sont pas considérées comme des non-conformités.

CONDITIONS D'APPLICATION⁽¹⁾

Pour les applications extérieures, les conditions météo doivent être surveillées min 24h avant, pendant et min 24h après la pose pour mettre l'ouvrage à l'abri de l'ensoleillement direct, de la pluie et du gel.

Températures d'application : 5 à 35°C.

Durée pratique d'utilisation : 1h30

Pour ponçage éventuel : 48h env.

(1) : Valeurs obtenues à 20°C et 60% HR au laboratoire. L'ouvrabilité du produit et les délais de séchage sont plus courts par températures chaudes et plus longs par températures basses.

NETTOYAGE ET ENTRETIEN

Nettoyer les outils à l'eau aussitôt après application et avant le durcissement du produit.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

APPARENCE – COMPOSITION

Liants hydrauliques, charges minérales, résines synthétiques et adjuvants spéciaux.

CONSOMMATION

1.6 kg/m²/mm d'épaisseur.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

DTU, CPT en vigueur.

CONDITIONNEMENT

Sac de 25 kg. 48 par palette

STOCKAGE & CONSERVATION

Conservation : 2 ans dans l'emballage fermé et à l'abri de l'humidité.

PRÉCAUTIONS DE SÉCURITÉ

- EMISSION DANS L'AIR INTERIEUR (1) : Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).
- Consulter la fiche de données de sécurité sur le site internet www.quickfds.fr ou sur simple demande auprès de CERMIX France.
- Toujours porter les équipements de protection individuelle conformément aux directives et à la législation en vigueur.
- Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Ce document technique peut faire l'objet de mise à jour, il est de la responsabilité de l'utilisateur de contrôler systématiquement si une version plus récente est disponible sur notre site www.cermix.com. Il est de la responsabilité de l'applicateur de contrôler la compatibilité et l'adéquation des produits pour la réalisation des travaux. Des essais peuvent être réalisés au préalable pour valider le bon comportement des produits.

